

Mercredi 19.08.15 | 48^e année | N° 23

Journal officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito



Quelle rentrée!

C'est bien sûr la rentrée pour les écoliers, les parents et tous les professionnels du monde scolaire.

Mais c'est aussi une grande rentrée pour celles et ceux qui s'intéressent à la vie publique de notre cité. Suivant son principe «renforcer le partenariat avec la population et les acteurs intéressés», le Conseil communal lance le deuxième volet d'un grand processus de consultation citoyenne. Le premier a traité du secteur «Centre et Rives», la nouvelle démarche participative examinera les espaces compris entre «Centre et Gare». Les enseignements du premier exercice, même si les résultats ne sont pas encore traduits en projets de construction concrets, ont fait évoluer l'approche: la mobilité avec toutes ses facettes servira de fil rouge aux débats; trois directions (mobilité, urbanisme et infrastructures) portent ensemble le processus, qui durera une année; la liste des acteurs conviés s'est fortement étoffée.

Tout commencera par une soirée tout public le 23 septembre. Je vous invite cordialement à vous inscrire jusqu'au 13 septembre (www.demarcheparticipative-ne.ch) et à contribuer au débat avec vos idées, vos questions, vos propositions. Il s'agit de déterminer ensemble une vision d'avenir pour nos espaces publics, notre qualité de vie, nos options de développement sur le plan social, économique, culturel et écologique.

Nous nous réjouissons de vous voir nombreuses et nombreux le 23 septembre à l'Aula des Jeunes Rives!

*Christine Gaillard
Directrice de l'Éducation, de la Santé et de la Mobilité*



Les anciens abattoirs de Serrières accueillent quantité de créations artistiques dans le cadre de l'exposition des 20 ans du CAN.

L'art contemporain en fête

Le Centre d'art de Neuchâtel fête ses 20 ans. Pour marquer l'événement, il investit les anciens abattoirs de Serrières avec une grande exposition collective et expérimentale. Présentée sous la forme d'un hospice, elle accueille une centaine d'artistes et d'intervenants suisses et internationaux. A découvrir du 23 août au 3 octobre!

«Des expositions, des performances, des concerts, des conférences, des ateliers et bien d'autres surprises: il se passera tout le temps quelque chose», avertit Marie Léa Zwalhen, curatrice du CAN. «L'Hospice des Mille-Cuisses» vise à décloisonner l'art contemporain tout en constituant une communauté éphémère. Il y est question de l'institutionnalisation du domaine de l'art. Des

artistes confirmés ou émergents, internationaux ou neuchâtelois, proposent des créations souvent faites sur place. Certains seront présents durant l'événement pour faire évoluer cette exposition titanessque.

Un hospice dans les halles d'abattage

Voués à une destruction prochaine, les anciens abattoirs de Serrières constituent un terrain de jeu rêvé pour les artistes. Il subsiste trois bâtiments offrant des espaces intérieurs et extérieurs variés. Les frigos industriels, les halles d'abattage et autres laboratoires laissent place à un hospice. Les patients visiteurs pourront arpenter toutes les infrastructures, de la réception à la permanence en passant par la pharmacie. «Ce

nouveau dispositif démultiplie les possibilités tout en apportant de la fraîcheur», commente Marie Léa Zwalhen.

Dans le cadre de son 20^e anniversaire, le CAN collabore avec plusieurs associations du quartier de Serrières comme l'AQSB!, le Théâtre Tumulte et le Freak Show. Les riverains ont été informés de la tenue de l'exposition. «La plupart d'entre eux étaient ravis de voir ce lieu revivre», constate la curatrice. Cinquante bénévoles, dont plusieurs voisins, ont d'ailleurs contribué à la mise en place de l'événement. Pendant toute la durée de l'exposition, le bar restera ouvert pour offrir un lieu de rencontre (voir aussi en page 16). (ak)

Programme complet et régulièrement mis à jour sur www.can.ch



3
L'association Pur Lac recherche des plongeurs bénévoles pour sa journée de nettoyage du lac.



4
De la bonne musique, la tête dans les étoiles: l'Auvernier Jazz festival approche à grands pas!



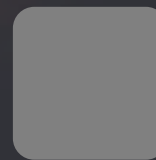
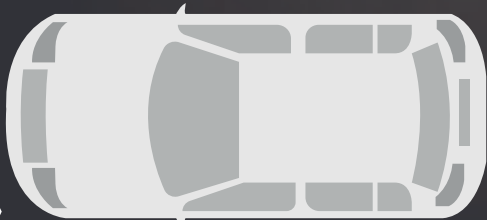
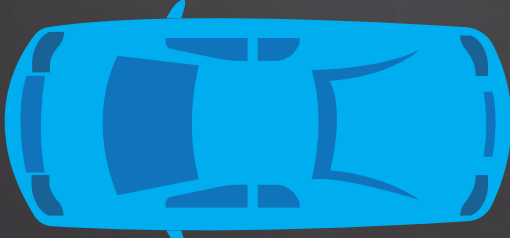
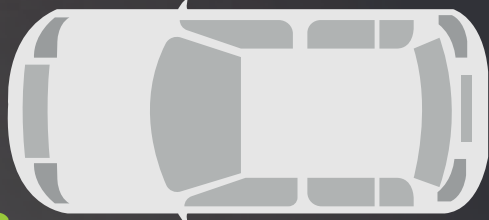
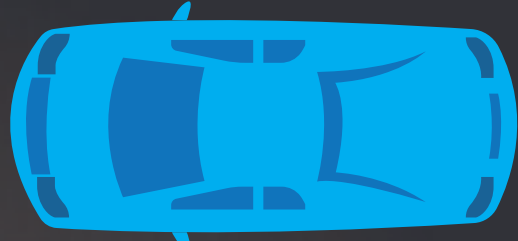
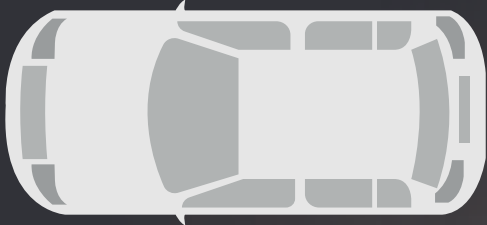
8
Le Festival des sports réserve plusieurs nouveautés décoiffantes ce week-end sur les Jeunes Rives.

Publicité

ABO

ABO

ABO JUNIOR À MOITIÉ PRIX!



Graphisme : Jonathan Cachelin, étudiant à l'Académie de Meuron





Dans ce numéro

Musique

Une série de concerts se tient ces jours à l'occasion de la redécouverte d'une sonate que l'on croyait perdue du compositeur neuchâtelois Adolphe Veuve. La première aura lieu vendredi dans la cave de Jean-Philippe Bauermeister.

Page 5

En quête de vent



Bel honneur pour le Cercle de la Voile de Neuchâtel, qui s'est vu attribuer l'organisation du Championnat de Suisse laser les 26 au 30 août prochains. Les régates se dérouleront au large du Nid-du-Crô.

Page 9

A vos cahiers

Comme d'autres en Suisse, les petits Neuchâtelois ont ressorti lundi leurs cartables et repris le chemin de l'école. Tour d'horizon des nouveautés de cette rentrée, marquée par la suppression des filières au secondaire.

Page 10

Art contemporain



Le Centre d'art Neuchâtel a vingt ans mais n'en est pas sage pour autant, comme le prouve son «Hospice des Mille-Cuisses» à voir dès ce week-end dans les anciens abattoirs de Serrières. Rencontre avec Arthur de Pury et Martin Widmer, de l'équipe du CAN.

Page 16

Prochaine parution

Le prochain numéro de Vivre la ville paraîtra le mercredi 26 août 2015.



PurLac Neuchâtel recherche des bénévoles pour sa journée de nettoyage du lac



La journée de nettoyage de l'association PurLac se tiendra samedi 29 août au quai Ostervald. • Photo: PurLac

Grand nettoyage au quai Ostervald

L'Association PurLac Neuchâtel organise samedi 29 août la 5^e édition de sa journée de nettoyage du lac au quai Ostervald. Elle lance un appel aux bénévoles pour ramasser les déchets sous l'eau, et également à terre. Une initiative pleinement soutenue par la Ville de Neuchâtel.

«Le lac est le poumon de notre ville! Il est une ressource naturelle indispensable. Les collaborateurs du Service de la voirie ramassent régulièrement des résidus sur les rives. La Ville de Neuchâtel a récemment installé des cendriers en forme de cigarette pour lutter contre les nombreux mégots qui jonchent le sol, mais cela ne suffit pas. PurLac mène une

« Nous ne prêterons plus de matériel de plongée aux bénévoles pour des raisons de sécurité. »

action préventive et thérapeutique, qui permet de rendre visible la problématique du littering», a détaillé la conseillère communale Christine Gaillard, en conférence de

presse. La Ville de Neuchâtel participe à l'événement en mettant à disposition des bennes, une barque, ainsi que du matériel technique.

Sécurité renforcée

Pour sa 5^e édition, PurLac met en place une toute nouvelle collaboration avec «Grands-parents pour le climat». Fraîchement créée en Suisse romande, cette association œuvre pour lutter contre les conséquences du dérèglement climatique sur les générations futures en participant à diverses actions comme celle de PurLac. Les seniors et leurs petits-enfants se chargeront de ramasser les débris sur les rives du lac. «Ils recevront l'interdiction de toucher les seringues», a précisé Thierry Grünig, chargé de communication de PurLac.

La sécurité des bénévoles n'est pas laissée au hasard. De nouvelles mesures interviendront pour cette journée de nettoyage du 29 août. En premier lieu, les plongeurs ne descendront pas au-delà de 7 mètres de profondeur. Compte tenu des récents accidents de plongée survenus dans le lac de Neuchâtel, des plongeurs-sauveteurs seront sur place. «Nous ne prêterons plus de matériel de plongée aux béné-

voles», a indiqué Dominique Charmet, président de PurLac. Et d'expliquer: «On souhaite ainsi attirer davantage de plongeurs expérimentés. Lors des dernières éditions, plusieurs bénévoles n'avaient plus plongé depuis de nombreuses années». Les plongeurs bénévoles bénéficieront d'un rabais auprès des magasins partenaires s'ils souhaitent louer du matériel.

Mesurer l'impact

Après les Jeunes-Rives en 2012, la Baie de l'Evole en 2013 et la plage de Serrières en 2014, les nettoyages se concentreront au quai Ostervald comme lors de la toute première édition en 2011. En retournant en ce lieu, le comité de PurLac s'attend à récupérer moins de débris que lors de son premier passage. «Il y aura certainement toujours des bouteilles et des canettes, mais peut-être moins d'encombrants comme des vélos et des caddies», a commenté Thierry Grünig. Les résultats de la récolte permettront à l'association de mesurer l'impact de son travail d'information et de sensibilisation. (ak)

• **Infos et inscriptions sur www.purlac.ch**



L'Auvernier Jazz Festival vivra bientôt sa septième édition

Jazz au bord de l'eau

Rendez-vous incontournable de l'été, l'Auvernier Jazz festival approche à grands pas! Au menu de cette septième édition à déguster du 28 au 30 août prochains la tête dans les étoiles dans un cadre de carte postale: du jazz, mais aussi de la bossa nova, de la soul, du funk et même du rock en version acoustique avec les Rambling Wheels.

«Le festival a ouvert ses portes depuis ses débuts à d'autres styles musicaux, voisins du jazz. Il faut bien varier les plaisirs!», rigole le directeur et fondateur de l'Auvernier Jazz, Jean Martin Peer. Si les genres se mélangent allègrement, chaque soirée a une identité forte. «Nous veillons à ce qu'il y ait une grande cohérence entre les artistes. Une programmation, c'est comme un puzzle. Les différentes pièces doivent s'imbriquer». Quant au choix des groupes, un seul mot d'ordre: de la bonne musique, mais accessible à toutes les oreilles. «Le jazz a tendance parfois à effrayer, mais c'est une musique très compréhensible. Tout le monde aime Louis Armstrong», image Jean Martin Peer.

Jarle Bernhoft

L'édition 2015 réserve plusieurs temps forts, à commencer par Jarle Bernhoft, un multi-instrumentiste norvégien aux mélodies soul qui mettent de bonne humeur. Cette perle venue du froid se produira vendredi aux côtés de la chanteuse américaine Tiza Brown



Le Norvégien Jarle Bernhoft est l'une des têtes d'affiche de cette septième édition de l'Auvernier Jazz. • Photo: Fred Jonny

– qui a assuré les premières parties de Maceo Parker ou James Brown! – et du Brésilien Marcio Faraco, pour une fin de soirée placée sous le signe de la samba et de la bossa nova.

Nina Attal

La soirée de samedi débutera en douceur avec le pianiste de jazz tunisien Moncef Genoud et le trio hip-hop jazzy Grand Pianoramax, pour se ter-

miner sur un feu d'artifice. Avec sa section de cuivres, la chanteuse de soul et de funk française Nina Attal, qui a partagé la scène avec Jamie Cullum ou Charlie Winston, promet de mettre le feu aux rives d'Auvernier. Mais attention! Après le succès rencontré l'an dernier par la soirée de samedi, le festival a décidé de limiter les entrées à 2'500 personnes, «pour le confort des festivaliers».

Richard Bona

Dimanche, l'Auvernier Jazz accueillera le pianiste Romeo Scaccia, le bassiste virtuose Richard Bona, ainsi que deux groupes de la région: les Rambling Wheels et Advaita, un duo formé du pianiste Nicolas Bamberger et du batteur Manuel Linder. «L'Auvernier Jazz a toujours eu à cœur d'offrir une plate-forme aux artistes d'ici», relève Jean Martin Peer. C'est tout particulièrement vrai pour les concerts à l'affiche du festival off, qui se tient dès 18 heures dans deux caveaux d'Auvernier le vendredi et samedi. Et permet de prolonger la soirée jusqu'au bout de la nuit! (ab)

Auvernier Jazz Festival: du 28 au 30 août. Programme et billetterie sur www.auvernierjazz.ch. Rabais de 20% pour les habitants de la ville de Neuchâtel, valable jusqu'au 22 septembre sur les billets vendus par Tourisme neuchâtelois à l'Hôtel des Postes. Entrée gratuite pour les enfants de moins de quinze ans.



Agenda culturel

Galleries et musées

Bibliothèque publique et universitaire (Collège latin), *Fonds d'étude*, du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h; samedi de 10h à 12h. *Salle de lecture*, du lundi au vendredi de 8h à 22h; samedi de 8h à 17h. *Lecture publique*, lundi, mercredi et vendredi de 12h à 19h, mardi et jeudi de 10h à 19h, samedi de 10h à 16h. *Espace Rousseau*, Salle multimédia: du lundi au vendredi, de 9h à 19h, samedi de 9h à 17h, Salle des archives: mercredi et samedi de 14h à 17h ou sur demande. **Musée d'art et d'histoire** (esplanade Léopold-Robert 1), tél. 032 717 79 20, Fax 032 717 79 29, mahn@ne.ch, www.mahn.ch. Ouvert ma-di 11-18h (me entrée libre). **Permanent:** Les



automates Jaquet-Droz (démonstrations tous les 1^{ers} di du mois à 14h, 15h, 16h) Le clavecin Rückers – «Le legs Yvan et Hélène Amez-Droz» – «Neuchâtel: une histoire millénaire». **Expositions temporaires:** jusqu'au 18.10.2015 «14/18 La Suisse et la Grande Guerre»; jusqu'au 23.08.2015 «L'Echappée belle»; du 29.11.2015 au 06.03.2016 «Neuchâtel avant-après». **Musée d'histoire naturelle** (rue des Terreaux 14), jusqu'au 29 novembre 2015, exposition temporaire «Emotions une histoire naturelle». Ouvert ma-di de 10h à 18h. **Musée d'ethnographie** (rue St-Nicolas 2-4), jusqu'au 18 octobre 2015, exposition «Secrets». L'exposition Secrets conclut la trilogie du MEN consacrée au Patrimoine culturel immatériel. Une série d'installations présentées dans des lieux publics de la

ville de Neuchâtel illustrent l'importance, la place et le fonctionnement du secret dans la société. Jusqu'au 3 janvier 2016, exposition «C'est pas la mort!» Conçue par un groupe d'étudiants de l'Université de Neuchâtel, en collaboration avec l'équipe du MEN, l'exposition «C'est pas la mort!» évoque ce phénomène indéfinissable par un parcours tour à tour contemplatif, choquant, surprenant ou émouvant. Confronté à l'impossibilité de saisir totalement cette fatalité qui nous touche tous universellement, le visiteur découvre une multitude de questionnements et de points de vue au travers d'une promenade poétique et symbolique. **Galleries de l'histoire**, antenne du Musée d'art et d'histoire (av. DuPeyrou 7), tél. 032 717 79 20, fax 032 717 79 59, www.mahn.ch. Ouvert me et di

14-16h ou sur rdv. Entrée libre, sauf mardis des musées et expositions temporaires. Exposition permanente: «L'histoire urbanistique à travers sept maquettes».

Galerie Quint-Essences (rue du Neubourg 20, à 2 minutes à pied du Parking du Seyon), fermeture de la galerie jusqu'à fin août.

Divers

Jardin Botanique (chemin du Pertuis-du-Sault 58), jusqu'au 31 août, 9h-18h – *Concours de l'été: Plante, d'où viens-tu?* Découvrir l'origine des plantes au cours d'un jeu de piste en famille dans le tout nouveau Jardin de l'évolution! Fiche de route à retirer à la Villa ou à l'Atelier Fleur bleue (Orangerie). A gagner: bons d'achats pour des plantes du Jardin botanique.



L'actualité culturelle

Une esthétique de la négritude

Après plusieurs expositions consacrées au monde de la musique noire et à des habitants du continent africain, l'artiste-peintre neuchâtelois MOYJ présente «Une esthétique de la négritude» au Péristyle de l'Hôtel de Ville. Ce travail pictural est né de sa rencontre il y a deux ans avec le modèle Noémie Betrix, une jeune femme d'origine togolaise en laquelle Jean-Yves Mougin retrouve l'expression, la force et la grâce si spécifiquement noires qu'il n'a cessé de traduire dans ses œuvres depuis quinze ans. Toutes les toiles sont regroupées dans un ouvrage qui vient de paraître aux Editions Attinger, enrichies de textes de l'artiste.



Péristyle de l'Hôtel de Ville (rue de l'Hôtel-de-Ville 1), exposition, jusqu'au 22 août, de 9h à 12h et de 14h30 à 20h. Entrée libre. «Une esthétique de la négritude», Editions Attinger, www.editions-attinger.ch.

Contes de la nuit des temps

Avant de lever le rideau sur sa nouvelle saison, le Théâtre du Passage propose encore deux spectacles de contes extra-muros avec la complicité d'Ariane Racine. Avant l'ultime rendez-vous, qui aura lieu au Jardin botanique le 6 septembre prochain, c'est sur les hauteurs de Cornaux, dans la carrière

du Roc, que la conteuse posera ses valises ce dimanche. Dans ce décor titanésque, habituellement fermé au public, la Neuchâteloise fera revivre de très vieux récits et légendes, ainsi que des contes plus récents, qui puisent dans les mythes pour dire les origines de l'humanité. Il était autrefois quand nous, les humains, n'étions pas encore nés...

Carrière du Roc (forêt des hauts de Cornaux, via Valascia 2) dimanche 23 août à 17h. Navette sur réservation depuis la gare de Cornaux. Billetterie: www.theatredupassage.ch. Tout public, dès huit ans.

Sur les chemins du sacré

Avant sa fermeture pour rénovation, le Temple du Bas accueille une dernière exposition interreligieuse à l'initiative de l'Eglise réformée évangélique du

canton de Neuchâtel (EREN). Intitulée «Sur les chemins du sacré», elle invite à un regard renouvelé sur le pèlerinage, une pratique qui connaît un regain d'intérêt depuis le début du XX^e siècle. L'exposition accueille de nombreux témoignages de pèlerins, tout en présentant les coutumes et les traditions venues d'autres pays. De nombreuses religions pratiquent en effet le pèlerinage. A noter que le film de Coline Serreau «Saint Jacques... La Mecque», qui montre avec beaucoup d'humour l'évolution des relations humaines au sein d'un groupe de pèlerins sur les chemins de Compostelle, sera projeté le jeudi 27 août à 19h30. **Temple du Bas (rue du Temple-Neuf 5), exposition, jusqu'au 23 septembre, de 16h à 18 heures du lundi au vendredi et de 11h à 13 heures le samedi.**



Le compositeur neuchâtelois Adolphe Veuve sort de l'oubli grâce à une sonate retrouvée

Belle redécouverte!

Après la découverte d'une sonate jamais publiée d'Adolphe Veuve dans des archives privées, cette œuvre tombée dans l'oubli à la mort du compositeur neuchâtelois au milieu du siècle dernier revivra le temps d'une série de concerts. La tournée débute vendredi à Neuchâtel, dans la cave du marchand de vin et compositeur Jean-Philippe Bauermeister, l'un des artisans de cette résurrection.

«A mon sens, Adolphe Veuve est l'un des plus grands compositeurs suisses du début du XX^e siècle. Sa musique, d'expression post-romantique, est imprégnée d'un réel caractère et témoigne d'une maîtrise remarquable du métier», s'enthousiasme Jean-Philippe Bauermeister, qui vient de publier cette *Sonate pour piano et violon en ut majeur Opus 5*, dénichée voici quelques années par le violoniste Stefan Meier dans un lot de partitions manuscrites.

Né à Cernier, Adolphe Veuve (1872-1947) était un brillant pianiste, un compositeur estimé et un pédagogue reconnu. «Ce fut l'un des fondateurs du Conservatoire de Neuchâtel», précise Jean-Philippe Bauermeister. Seule une poignée de ses compositions lui ont toutefois survécu. «Adolphe Veuve ne s'est en effet jamais préoccupé de faire publier sa musique de son vivant» et n'avait pas d'enfants. A sa mort, «ses partitions ont sans doute fini à la déchetterie», craint Jean-Philippe Bauermeister.



Le marchand de vin et musicien Jean-Philippe Bauermeister a exhumé une sonate d'un compositeur neuchâtelois méconnu du début XX^e siècle.

organisés avec le soutien notamment du Forum Yehudi Menuhin. A la connaissance de Jean-Philippe Bauermeister, cette œuvre d'une qualité exceptionnelle n'avait jamais été jouée en public. «C'est la musique d'un compositeur inspiré.» (ab)

Une musique inspirée

Pour sortir de l'oubli ce compositeur neuchâtelois méconnu au style si personnel, la sonate retrouvée sera interprétée par le violoniste Stefan Meier et le pianiste Alexander Ruef aux côtés d'œuvres de Robert Schumann et de Leos Janacek, lors de cinq concerts

Le concert aura notamment lieu **le vendredi 21 août à 19h30 à la cave de Jean-Philippe Bauermeister, rue des Moulins 21 à Neuchâtel et le dimanche 23 août à 17 heures à la Salle Faller du Conservatoire à La Chaux-de-Fonds.**

Chronique culturelle



Amnésie

Le Festival du film de Locarno a pris fin samedi avec la remise du Léopard d'or au Coréen Hong Sang-soo pour «Right Now, Wrong Then», meilleur film en compétition internationale. Deux longs-métrages projetés sur la Piazza Grande ont retenu notre attention parce que traitant d'un même sujet: l'après-guerre en Allemagne. «Amnésie» du Suisse Barbet Schroeder montre une violoncelliste (excellente Marthe Keller) recluse depuis 40 ans à Ibiza parce qu'elle a honte de l'Allemagne nazie au point de refuser de parler sa langue maternelle. Fallait-il rester, assumer et participer à la reconstruction du pays ou partir pour ne pas transiger avec ce passé insupportable? «L'Etat contre Fritz Bauer» tourné par Lars Kraume rappelle de son côté les difficultés rencontrées en 1957 par le procureur Bauer (d'origine juive) pour faire arrêter le nazi en fuite Adolf Eichmann dans une Allemagne qui veut étouffer son passé et dont les postes-clé sont souvent occupés par d'anciens officiers nazis. Deux approches différentes de l'après-guerre qui révèlent des réalités souvent insoupçonnées par les jeunes générations.

Patrice Neuenschwander

Publicité

FÊTE LA TERRE

22 ET 23 AOÛT 2015

EVOLOGIA - CERNIER

GRAND SPECTACLE GRATUIT «BALLET MÉCANIQUE»

Samedi 22 août à 20h00

Dimanche 23 août à 11h00

MARCHÉS À THÈME :

Espace Associatif

Village Bio

Espace Enfants

Jardin des Énergies

Restauration

Marchands Itinérants

Marché du Terroir neuchâtelois

Animations

Samedi 22 août

Dimanche 23 août

**concours cantonal de cors des alpes
manche du championnat suisse de
gymkhana avec des tracteurs**





Le clin d'œil du délégué à l'environnement, à la mobilité et au développement durable

T'as vu ta teuf ?

Pierre-Olivier Aragno



Boulettes de papier mayonnaise, trognons de saucisson, bière low cost agonisante au fond d'une cannette et quelques résidus d'une digestion avortée accompagnent des emballages plastiques, le tout épicé de mégots et d'éclats de verre. Triste spectacle sur les rives du lac...

Lorsque la ville s'éveille doucement, les services de la Voirie et des Parcs et Promenades s'appliquent à effacer les traces des excès de la nuit précédente.

Et pourtant... le lac nous offre un tableau lacustre en perpétuel mouvement. C'est un souffle, une respiration nécessaire pour ceux que le côtoient. Ce respect n'est pas uniquement sensoriel. Le lac est vivant, sensible à nos activités.

Tous les résidus abandonnés sur le rivage ou jetés dans le lac menacent son équilibre. Liquides, plastiques, filtres de cigarettes imbibés de résidus



La plage de Monruz. • Photo: Parcs et Promenades

de combustion du tabac sont autant d'agressions. Les particules de plastique coloré sont prises pour de la nourriture par la faune. Les éléments chimiques produits par leur décomposition diffusent dans les eaux.

Le samedi 29 août: l'association PurLac (www.purlac.ch) organise un grand nettoyage du fond lacustre.

Cette année, ce sera au tour du quai Ostervald. L'action est ouverte à tous les plongeurs! Pour les autres, vous pouvez les soutenir en surface en découvrant l'amoncellement des déchets retirés du lac.

En complément de l'action sous-lacustre, le même jour, une équipe composée d'enfants vont nettoyer les

recoins des enrochements. Ils seront menés par la jeune association: les Grands-parents pour le Climat (www.gpclimat.blogspot.ch).

Toutes les générations se retrousseront les manches et vont faire une opération «lac propre»... Cette action formidable vise à corriger ces incivilités et redonner au lac sa dimension noble. C'est aussi l'occasion de communiquer, de sensibiliser chacun sur l'importance de ce respect lacustre.

Le plus simple, ne serait-ce pas simplement d'imaginer que chacun reprenne ses déchets tout au long de l'année. Utopie naïve? Espérons que ce réflexe trivial devienne systématique... ceci de manière naturelle sans devoir prendre des dispositions à la californienne: une menace d'une amende à hauteur de 1000 francs...

En attendant, rendez-vous samedi 29 août au quai Ostervald!

P.-O.A.



La Ville jeune

Calendrier scolaire: Le calendrier scolaire, vendu 10 francs pièce, est disponible auprès du Service de l'Accueil de l'Enfance, fbg de l'Hôpital 2 à Neuchâtel (1^{er} étage). Le produit de cette vente couvre la participation que verse la Ville en faveur des enfants de la Ville de Neuchâtel qui fréquentent les colonies de vacances de la Rouvraie.

King Boat, vendredi 21 août et samedi 22 août au Port de Neuchâtel. Programme complet sur www.kingboat.ch.



La Ville sportive

Neuchâtel-Gym (groupe infantine) Leçons tous les jeudis durant les périodes scolaires: enfants de 4 à 7 ans de 17h30 à 18h30 au Collège de la Promenade. Pour tout renseignement, merci de contacter la monitrice: 032 724 77 07.

Tchoukball Club Neuchâtel

Entraînement tous les jeudis: Juniors (10-15 ans) de 18h à 20h; Adultes (+ de 15 ans) de 20h à 22h, à l'EM Maladière, Halle A, salles nos 3-4, 4^e étage. Contacter le secrétariat: 078 608 79 43.

Amis-Gymnastes Neuchâtel, (gymnastique et nordic walking dames et seniors)

Leçons tous les mercredis: Seniors de 19h à 20h; Dames de 20h à 21h45, salle de gymnastique des Terreaux, à Neuchâtel. Contacter la présidence: 032 841 28 49.

Swin golf de Neuchâtel

Le Swin gol de Neuchâtel est situé au Parc de Pierre-à-Bot. L'accès est possible également en bus, N° 9, route de Chaumont. L'accès au terrain se fait directement après une initiation gratuite. Ouvert à tous de 8 à 88 ans, tous les jours de 13h à la nuit. Parcours adulte (inclus canne et balle): Fr. 18.-. Parcours AVS, étudiant (inclus canne

+ balle): Fr. 15.-. Parcours enfant (inclus canne + balle): Fr. 12.-. Sortie entreprise/famille. Renseignements et réservations au 079 653 37 87, www.swingolfneuchatel.ch

Handball Club Neuchâtel

Les entraînements reprennent! Pour connaître les horaires exacts des entraînements: www.handballneuchatel.ch. Renseignements complémentaires à: info@handballneuchatel.ch

Football

Stade de la Maladière
Samedi 22 août à 12h30, Neuchâtel Xamax FCS M18 – GC Zürich, M-18
Dimanche 23 août à 15h00, Neuchâtel Xamax FCS – FC Bienne, Challenge League.

Chanet

Terrain naturel
Samedi 22 août à 13h45, Neuchâtel Xamax FCS – Cortaillod, Juniors Féminins B11.

Terrain synthétique

Samedi 22 août à 10h00, Neuchâtel

Xamax FCS – Team ANF Montagnes, M-14.

A 13h00, Neuchâtel Xamax FCS M15 – GC Zürich, M-15.

Complexe de Pierre-à-Bot

Pierre-à-Bot synthétique sud

Samedi 22 août à 9h00, Neuchâtel Xamax FCs D – FC Bôle, Juniors D.
A 12h45, Neuchâtel Xamax FCS M16 – GC Zürich, M-16.

A 15h00, Team Audax-Xamax – Team La Charrière, Juniors B.

A 17h30, ASI Audax I – Bosna Cernier, 2^e ligue.

Dimanche 23 août à 14h00, ASI Audax II – FC Marin-Sport, 3^e ligue.
Mercredi 26 août à 20h00, Neuchâtel Xamax A – FC Dombresson, Coupe NE Jun A.

Pierre-à-Bot naturel nord

Samedi 22 août à 10h00, Neuchâtel Xamax C2 – AS Vallée, Juniors C.
A 13h00, Neuchâtel Xamax FCS – Deportivo, Juniors B.

Mercredi 26 août, Neuchâtel Xamax FCS C2 – Le Landeron, Coupe NE Jun C.



Le Festival des Sports a lieu du 21 au 23 août aux Jeunes-Rives

Du sport et des découvertes

La 16^e édition du Festival des Sports prendra ses quartiers dès vendredi aux Jeunes-Rives. Le Service des sports de la Ville de Neuchâtel donnera à découvrir pas moins de 18 disciplines sportives qui se déclineront sous forme d'initiations, de démonstrations, de jeux et de compétitions. Petits et grands sont conviés à participer à ces trois jours d'animations gratuites.

Comme à son habitude, la manifestation propose son lot de nouveautés. A commencer par le «Pumptrack», une piste parsemée de bosses en forme de boucle. Au guidon d'un VTT, les participants devront s'aider de la configuration du tracé pour prendre de la vitesse sans pédaler. La société suisse-allemande Flying Metal encadrera les festivités. Elle leur mettra des vélos à disposition. Son équipe de «riders» proposera des démonstrations acrobatiques de la discipline. «Le circuit est muni d'un revêtement antidérapant pour assurer la sécurité des participants», relève Didier Thévoz, coordinateur des manifestations au Service des sports.

Un marathon en faveur d'enfants handicapés

Sous une tente, cinquante vélos de spinning attendent les motivés. Toute personne intéressée est invitée à venir

pédaler, par session de trente minutes, en faveur de l'Association Miblou, qui vient en aide à des enfants indiens en situation de handicap. Ce marathon de spinning est une initiative de Bindu Roulet, coach sportive dans la région. Pour pimenter le tout, elle a invité une série de personnalités à venir mouiller le maillot. Les conseillers communaux Olivier Arni et Thomas Facchinetti seront de la partie tout comme Angie Ott, Jacques Cornu et encore Les Peutches. Inscriptions et dons sur www.marathon-spinning.ch

« Dans le sable, en l'air ou sur l'eau: le festival propose une large palette d'activités sportives avec pour objectif de faire bouger la population. »

Animations et jeux pour enfants

Les plus petits ne sauront plus où donner de la tête. Ils pourront notamment faire du basketball, sauter sur un trampoline et chercher l'équilibre sur une slackline. Le samedi après-midi, ils feront appel à leur créativité lors d'un

concours de châteaux de sable. Le lendemain, ils montreront leur persévérance au travers de huit activités accompagnées, le long du «parcours sportif du petit festivalier». L'association Watt Air Jump sera une nouvelle fois de la partie avec sa rampe de lancement «Slip'n'Slide», et promet de jolis sauts dans le lac.

Félix Rabin en concert

Du côté musical et festif, le festival accueillera cette année une Silent party inédite. Elle aura lieu ce vendredi dès 18 heures et promet de belles surprises. La scène de la Ville accueillera des démonstrations de capoeira, de danses en tous genres ainsi que des artistes. Le jeune compositeur-interprète Félix Rabin se produira samedi à 12h30. Tout au long du festival, le public trouvera de quoi se restaurer auprès des stands aux saveurs diverses. Durant ces trois jours, les Jeunes-Rives se mueront en véritable terrain de jeux. Dans le sable, en l'air ou sur l'eau: le festival propose une large palette d'activités sportives avec pour objectif de faire bouger la population. (ak)

- **Programme complet de la manifestation sur www.lessports.ch ou sur la page Facebook: Festival des sports.**



Au Festival des Sports, petits et grands auront l'occasion de

Si la météo le permet, une horde de bateaux laser envahira les eaux du lac de Neuchâtel, à l'occasion du Championnat de Suisse qui aura lieu du 26 au 30 août.



Le championnat de Suisse laser se tiendra

En quête de

Le Cercle de la Voile de Neuchâtel est en pleine effervescence! Ses membres organisent du 26 au 30 août prochains le Championnat de Suisse pour les bateaux de type laser. Les régates se dérouleront sur le lac de Neuchâtel, au large du Nid-du-Crô, avec de belles batailles en perspective.

«On croise les doigts pour qu'il y ait du vent», déclare Joël Broye, président du club neuchâtelois. La météo, c'est un peu la hantise des organisateurs de régates. Il ne suffit pas que le soleil brille, il faut également que le vent soit suffisamment puissant pour faire avancer les bateaux. Seul à bord de son laser, le skipper doit observer d'où vient le vent et comment se comportent les vagues. «Dans les régates laser, tous les concurrents ont le même matériel. Tous ne vont pas suivre le



ion de s'essayer à une série d'animations gratuites, dont le « pumtracking ». • Photo: Flying Metal Crew

ndra sur le lac de Neuchâtel

Le vent

même chemin pour parvenir au bout du parcours. Il faut de la tactique, de la technique et du mental: c'est un véritable jeu d'échec. La course s'annonce passionnante», assure Joël Broye. Les régates se dérouleront dans le secteur du Nid-du-Crô. Le public pourra y assister en se plaçant entre le port et les piscines. Le môle offre certainement le meilleur point de vue.

Des élèves cuisinent pour les concurrents

Le Cercle de la Voile de Neuchâtel est reconnu loin à la ronde pour la qualité de son organisation. «On vient souvent nous demander d'organiser des manifestations. En Suisse, on ne se bouscule pas au portillon quand il s'agit de prendre en charge la mise en place d'une régate», explique le président du club. Le CVN s'est vu attribuer

l'organisation du Championnat de Suisse laser en novembre dernier. Une vingtaine de membres du club œuvrent pour la réussite de cette manifestation d'envergure. Une centaine de participants sont attendus à Neuchâtel. Le jour J, deux équipes seront au front. A terre, il s'agira d'accueillir les participants, de contrôler les inscriptions et de jauger les bateaux pour vérifier qu'ils répondent aux normes de sécurité. La cantine sera aussi un poste d'importance. «J'ai réussi à intégrer les classes de 11^e année du collège du Mail à la manifestation. Dans le cadre de leurs cours d'économie familiale, les élèves cuisineront les repas des concurrents. C'est l'occasion de leur donner une activité pratique, à laquelle la Direction a donné son accord», précise Joël Broye, également responsable du département des Sports à l'Eorén. Sur

l'eau, trois équipes seront chargées de poser les bouées délimitant le parcours, imposé par la fédération suisse de voile.

Susciter l'intérêt du public

Une grande majorité des membres actifs du CVN participeront à la manifestation. Les juniors tenteront notamment d'engranger des points en vue des Championnats d'Europe. «J'essaye d'intégrer les juniors dans l'organisation de manifestations pour qu'ils ne soient pas toujours dans le rôle des compétiteurs, mais qu'ils se rendent aussi compte de tout ce qui se fait en coulisses», relève le président du CVN. Le club espère également susciter l'intérêt du public, enfants comme adultes, pour la pratique de la voile. (ak)

Départ des régates: jeudi 27 et vendredi 28 août dès 14 heures, samedi 29 et dimanche 30 août dès

10 heures. Programme complet et infos sur www.cvn.ch



Coupe Neuchâteloise

Le Cercle de la Voile de Neuchâtel aura droit à un tour de chauffe avant le Championnat de Suisse laser. Il met sur pied ce week-end 22 et 23 août la Coupe de Neuchâtel laser. Les régates se tiendront sur le lac de Neuchâtel, dans le secteur du Nid-du-Crô. Organisée chaque année par le club neuchâtelois, cette manifestation constitue à la fois une manche du Championnat de Suisse par point, et également du Championnat de l'est de la France. Des navigateurs français feront le déplacement jusqu'au Nid-du-Crô.



Plus de 20'400 enfants ont repris lundi le chemin de l'école obligatoire dans le canton

Du neuf pour cette rentrée

Comme d'autres en Suisse, les petits Neuchâtelois ont repris lundi le chemin de l'école, avec plus ou moins d'appréhension pour les plus jeunes - et d'enthousiasme pour les plus âgés. Tour d'horizon des nouveautés de cette rentrée scolaire, marquée par une petite révolution au niveau du secondaire: la disparition des filières au profit d'un enseignement à deux niveaux dans les branches principales. La réforme vise à renforcer les compétences de tous les élèves.

Pour la première fois depuis plus de cinquante ans, les élèves qui entament leur 9^e en cette fin du mois d'août ne sont plus répartis en trois filières, selon leur niveau de compétences et de connaissances. Conformément à la réforme votée en février 2014 par le Grand Conseil, les sections préprofessionnelle, moderne et maturité n'ont désormais plus cours. Elles ont été remplacées par un enseignement à deux niveaux pour les branches principales - à savoir le français et les maths dès la 9^e, puis l'anglais, l'allemand et les sciences dès la 10^e, et ce, dès la prochaine rentrée. Pour toutes les autres branches, l'enseignement se fait désormais en classe de niveau hétérogène.

«Un grand changement»

«C'est un grand changement pour les enseignants, qui devront adapter leurs pratiques. Et par la force des choses, un changement de cette importance recèle forcément des inconnues», reconnaît la conseillère d'Etat Monika Maire Hefti, en charge



L'heure était grave, lundi, dans cette classe de 1^{re} et 2^e du collège des Parcs où les petits de quatre ans faisaient leurs premiers pas à l'école.

du Département de l'éducation et de la famille. «Mais les uns et les autres ont fait le maximum pour que tout se déroule dans de bonnes conditions. Nous ferons en sorte d'accompagner le mieux possible les enseignants et, le cas échéant, d'améliorer ce qui peut l'être.»

«L'enseignement différencié fait partie de la formation de base des enseignants depuis des années», relève pour sa part le chef du Service de l'en-

seignement Jean-Claude Marguet. Il peut en effet exister de grandes différences d'âge, de maturité et de connaissances entre les élèves. Les enquêtes PISA ont par ailleurs démontré des recouvrements importants entre les élèves des différentes sections, les meilleurs de préprofessionnelle réussissant mieux que les moins bons de maturité en lecture ou en maths. L'appui aux élèves en difficulté a été renforcé et la possibilité d'un parcours en classe spécialisée subsiste.

Limiter les redoublements

Pour mémoire, la réforme a pour but de valoriser et de renforcer les compétences de tous les élèves, d'améliorer leur motivation et de diminuer les redoublements. Un changement de niveau sera ainsi possible en cours d'année. La réforme doit également permettre de favoriser l'orientation à la fin du secondaire, en s'accompagnant de la création de «profils de compétences». En 11^e, les élèves pourront ainsi choisir des options.

Concrètement, les élèves ayant achevé leur 8^e fin juin dernier ont été orientés dans l'un des deux niveaux en maths et en français, en fonction de la moyenne annuelle obtenue pour chacune de ces deux branches. Moins

de 4,5 signifie le niveau 1 et plus de 4,75 le niveau 2. Les épreuves cantonales n'ont plus qu'une valeur indicative et comptent uniquement pour les élèves dont la moyenne annuelle dans les branches à niveaux se situe entre 4,5 et 4,75. Mais l'avis des parents et des enseignants pèse également.

Cogito ergo sum

Autre nouveauté de cette rentrée scolaire, tous les élèves de 9^e auront désormais les langues et cultures de l'antiquité à leur programme. «Il ne s'agit pas de leur enseigner le latin ou le grec, mais de les sensibiliser à ces deux langues et tenter de leur faire reconnaître les traces qu'elles ont laissées dans la langue française», explique Jean-Claude Marguet.

La nouvelle évaluation introduite au cycle I, qui passe par un entretien annuel obligatoire avec les parents, sera par ailleurs progressivement étendue au cycle 2, dès la 5^e. «C'est une réelle plus-value», souligne Monika Maire-Hefti. L'entretien permet non seulement de montrer aux parents «où se situe leur enfant», mais aussi «le chemin parcouru». Enfin, l'enseignement précoce de l'allemand par immersion dès quatre ans a été étendu à la 6^e. Au total, 34 classes regroupant 600 élèves en bénéficient. (ab)



Accueil extrascolaire renforcé

L'heure de la rentrée a également sonné pour les sept structures d'accueil parascolaires de la Ville. «Pour cette rentrée 2015, un peu plus de cinquante nouvelles places ont été ouvertes», indique la cheffe du Service de l'accueil de l'enfance, Charlotte Nilsson. Au total, Neuchâtel offre désormais 407 places d'accueil - ce qui correspond à un taux de couverture de 16% en parascolaire - et n'entend pas s'arrêter en si bon chemin. Un rapport sera prochainement soumis au Conseil général.

«Nous mettons l'accent sur le développement de places d'accueil à midi, car c'est là que la demande est la plus forte», explique Charlotte Nilsson. Après le succès de l'expérience pilote menée l'an dernier, la Ville a ouvert deux structures offrant repas et encadrement aux «grands» du cycle II durant la pause de midi. Rattachées au Scoubidou et au Serpentin, elles sont situées à l'intérieur même des collèges de la Promenade et des Parcs et offrent respectivement 34 et 10 places pour les 8 à 12 ans. A terme, «nous aimerions ouvrir de telles structures dans tous les quartiers», souligne Charlotte Nilsson. Dix places supplémentaires ont par ailleurs été créées au Domino, la structure d'accueil du collège du Crêt-du-Chêne. (ab)

**Enquêtes publiques**

Demande de Monsieur Reynald Hasler, architecte au Landeron (Architecte associés, le Carré vert Sàrl), d'un permis de construire pour la construction d'un petit immeuble locatif 160, rue de la Côte, articles 8556 et 8213 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame Christine Gambarini. Les plans peuvent être consultés du 24 juillet au 25 août 2015, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Joseph La Commare, architecte à Boudevilliers (Bureau d'architecture jlc), d'un permis de construire pour l'agrandissement d'un balcon au sud de l'immeuble 16, chemin des Grillons, article 8535 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Monsieur Nicolas Jacobi. Les plans peuvent être consultés du 24 juillet au 25 août 2015, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Jean-Pierre Lutz, architecte à Neuchâtel (atelier Bindar Sàrl), d'un permis de construire pour la construction d'un immeuble d'habitation collective de six appartements et d'un garage souterrain à la rue Louis-Bourguet, article 7609 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Monsieur Marco Cellerini. Les plans peuvent être consultés du 24 juillet au 25 août 2015, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Michel Tanner, architecte à Boudry (Bureau d'architecture Michel Tanner), d'un permis de construire pour l'agrandissement de locaux existants et l'aménagement d'un showroom d'automobiles 25, rue de la Pierre-à-Mazel, article 15335 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Société Automobiles Senn SA. Les plans peuvent être consultés du 24 juillet au 25 août 2015, délai d'opposition.

Demande de la Ville de Neuchâtel – Service de l'aménagement urbain, d'un permis de construire pour la réalisation d'une rue de desserte au sud de la route des Gouttes-d'Or, articles 2633 et 2634 du cadastre de la Coudre à Neuchâtel. Les plans peuvent être consultés du 21 août au 22 septembre 2015, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Philippe von Bergen, architecte à Neuchâtel (GD architectes FAS/SIA), d'un permis de construire pour une nouvelle proposition de construction d'un immeuble de 6 logements (bâtiment B) en complément au dossier de mise à l'enquête publique SATAC 17037 à la rue de l'Écluse, article 10810 du cadastre de

La Ville officielle

Neuchâtel, pour le compte de Messieurs Pascal Yves Bertil Gueissaz et Laurent Geninasca (GD architectes FAS/SIA). Les plans peuvent être consultés du 21 août au 22 septembre 2015, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille officielle cantonale font foi. Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2^e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

**Des étudiants japonais en visite à Neuchâtel**

Des étudiants de Shinshiro étaient de visite à Neuchâtel du 6 au 10 août écoulés, dans le cadre des échanges de l'Alliance des Neuchâtel du monde. Au programme: visites, balades, cours de connaissances sur notre région et ses coutumes et rencontres avec des jeunes Neuchâtelois.

**Nouvelles prestations offertes par la Croix-Rouge**

La Croix-Rouge du canton de Neuchâtel (CRNE) développe deux nouvelles prestations en lien avec le maintien à domicile, en complément aux visites à domicile: «garder son autonomie à domicile» et «l'assistance aux achats».

Ces prestations destinées aux personnes âgées, isolées ou malades, sont notamment possibles grâce aux bénévoles de La Croix-Rouge.

Elles permettent de réduire l'isolement social, conserver sa mobilité, se sentir à l'aise dans ses déplacements à pied dans un environnement en constante évolution, faire ses achats et se nourrir sainement.

Informations complémentaires: 032 886 88 60 ou écrire à contact@croix-rouge-ne.ch



ban
Bureau d'adresses de Neuchâtel SA

Vous n'avez pas reçu le Vivre la ville ou il vous est parvenu tardivement, après le jeudi en fin d'après-midi?

Veillez en informer le Bureau d'adresses de Neuchâtel SA, par le biais de l'adresse électronique distribution@ban.ch ou par téléphone au 032 755 70 00.

Merci de votre collaboration!

**Stationnement****Nouvelle zone bleue avec vignette**

Pour faciliter le parcage des résidents, la Ville de Neuchâtel a décidé d'appliquer la 3^e étape du plan de stationnement approuvé par le Conseil général relatif à la mise en place de zones bleues. Les rues suivantes sont désormais placées en zone bleue (zone 7): avenue des Alpes, chemin des Valangines, rue Emer-de-Vattel, chemin de Maujobia, chemin de Gratte-Semelle, chemin du Clos-des-Auges, rue du Verger-Rond, chemin des Pavés, avenue des Cadolles.

Le marquage et la pose de la signalisation seront effectués dans de juillet à septembre. Les automobilistes disposeront de quelques semaines pour s'adapter à cette nouvelle zone qui deviendra réglementée dès octobre 2015, si les conditions météo permettent d'ici-là le marquage.

Les personnes annoncées au contrôle des habitants, qui possèdent un ou plusieurs véhicules immatriculés à leur nom et adresse, peuvent demander une autorisation de stationnement illimitée en zone bleue de type «résident» pour autant qu'elles ne possèdent ou ne louent pas de garage privé.

Les personnes domiciliées dans cette nouvelle zone bleue pourront acquérir une vignette dès septembre, ceci pour les trois derniers mois de l'année 2015 (trois mois à 11 francs). Exceptionnellement, les vignettes 2016 parviendront automatiquement aux demandeurs de cette zone sans qu'ils aient besoin de demander leur renouvellement, pour autant que le marquage soit terminé.

Dans le cas contraire, la mise en fonction sera reportée en janvier 2016 et il faudra acquérir une vignette 2016 pour pouvoir y stationner de façon illimitée. Il en ira de même pour les entreprises implantées dans les zones concernées, utilisant des véhicules immatriculés à leurs noms, ceci pour des déplacements professionnels.

Les personnes souhaitant obtenir une vignette en feront la demande prioritairement via le site internet de la Sécurité urbaine de la Ville de Neuchâtel (www.securite-urbaine-ne.ch) ou par le biais du formulaire officiel disponible auprès de la réception du service ou par courrier. Il incombe au demandeur de fournir tous les documents exigés.

La Direction de la sécurité

La chronique de...

Du côté de Monruz (I)

Yves
Demarta



A Monruz, six mètres à l'ouest de l'arrêt sud du chemin des Mulets du bus TransN, le mur bétonné bordant le trottoir fait un instant place à une borne datant de 1865, qui alors marquait la limite entre les communes de La Coudre et de Neuchâtel, limite qui suivait le tracé du ruisseau de Monruz, aujourd'hui enterré, de sa source (à l'est de l'actuelle Migros des Portes-Rouges) au lac.

C'est le 1^{er} janvier 1930 que cette fusion, votée à l'automne précédent, fut effective. Aujourd'hui, on a oublié que le territoire de La Coudre s'élevait du lac au 4/5 de la pente de Chaumont, selon l'ancienne délimitation de la «Châtellenie de Tielle», et que Monruz en faisait partie. Et les Coudriers du haut tendent-ils peut-être à l'ignorer aussi. Un Monruz que Quartier-La-Tente, en 1901, dans sa monographie consacrée à La Coudre, ne cite qu'une seule fois, et encore pour situer la Favarge. Un Monruz dont la première mention écrite remonte à 1220 et dont l'origine étymologique reste incertaine. A la fin du XIX^e siècle, ses quelques habita-



Monruz en 1956 (collection André Roth).

tions se regroupaient en dessous de l'ancienne arrivée du chemin des Mulets (qui subsiste sous la forme d'escaliers situés à l'ouest de l'arrêt nord du bus), et à proximité de la Favarge. Cette Favarge dont une part du passé est industrielle, qui fut aussi une forge (favarge), dont les habitants ou les proches voisins finirent par être appelés Favarger.

La fusion de 1929-30 permit à la peu peuplée La Coudre de résoudre ses tracas administratifs et à la ville d'étendre son développement, Monruz devenant un petit pôle industriel.

Cette présente photographie, appartenant à André Roth, sans que ces lignes n'auraient pu être rédigées, date de 1956. Prise par les aviateurs lausannois de la Blécherette, elle illustre une partie de Monruz encore peu occupée et qui va bien évoluer. Entre les routes des Gouttes-d'Or, parcourue par une motrice du Tram de Saint-Blaise, et de Champréveyres, se dresse un immeuble locatif encore en place, que borde une construction industrielle, occupée alors par l'usine d'horlogerie Kiburz, installée depuis à Marin. A l'est s'élevait, au milieu de sa propriété en partie viticole, l'ex-belle maison de Reynier

construite en 1901 dans le style Heimatstil. Vers 1965-1970, elle fit place à trois grands locatifs. Ne subsiste de cette propriété que la «maison di vigneron» (Niedershauser en 1956), maintenant à l'étroit entre les locatifs proches, mais joliment restaurée. Demeure aussi la petite villa, alors Egelbach, visible tout en bas à gauche.

A sud de la route principale se dressait la fabrique Gillette qui sera évoquée ultérieurement, presque accolée à un petit bâtiment, la fabrique Intercosmetica dont les dames se

souviennent des produits embellissants, notamment de marque Wila. Peut-être se souviennent-elles aussi de cette «Blanchisserie neuchâteloise», qui lui faisait suite, quoique plus proche du lac, avec séchoir en plein air côté berges, et qui permettait «d'économiser temps, argent et fatigue» à condition de l'appeler téléphoniquement au 52.005, en un temps où la lessive domestique ne s'était pas encore mécanisée. Elle a été remplacée par un autre immeuble industriel, qu'occupa un temps Jakob Suchard.

Y.D.

A travers l'histoire



La rue du Pommier était encore une impasse jusqu'en 1776. A cette date, la générosité d'un particulier permet la construction d'une rampe, soutenue par un mur et bordée d'arbres, qui relie la rue au bord du lac. Au début du XX^e siècle, la petite place située le long de la rue de l'Evole était agrémentée de quelques bancs à disposition des passants. Carte postale éditée par Emile Chiffelle, vers 1905, Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel. Texte: V. Callet-Molin. Photographie: S. Iori

Offre d'emploi

Afin de compléter son équipe pour la saison d'hiver (du 10 octobre 2015 au 13 mars 2016), les Patinoires du Littoral sont à la recherche de plusieurs

caissiers (-ères) auxiliaires

Votre mission: Accueil de la clientèle, ventes de prestations, encaissement en espèces, mise à disposition du matériel de location, saisies informatiques, renseignements aux clients, répondre au téléphone.

Délai de postulation: 11 septembre 2015.

Consultation des offres détaillées et postulation sur notre site internet: www.neuchatelville.ch/offres-emploi

Ville de Neuchâtel
Service des ressources humaines
Faubourg de l'Hôpital 4
2000 Neuchâtel, 032 717 71 47

Ville de Neuchâtel

Proclamation d'un conseiller général

En date du 9 juillet 2015, le Conseil communal a proclamé élu conseiller général M. Pierre-Yves Sandoz, quatrième suppléant de la liste PLR Les Libéraux-Radicaux, en remplacement de M. Félix Gueissaz, démissionnaire.

Le Conseil communal

Auvernier Jazz Festival

28, 29, 30 août 2015

En raison du soutien apporté par la Ville de Neuchâtel à l'Auvernier Jazz Festival, la direction du Festival accorde à toutes les personnes domiciliées sur le territoire communal **un rabais de 20%** sur toutes les catégories de billets (AVS et enfants y compris).

Offre valable jusqu'au samedi 22 août, uniquement sur les billets vendus par Tourisme neuchâtelois à l'Hôtel des postes (poste principale).

Marché aux puces

Un marché aux puces se tiendra

samedi 22 août de 10 à 17 heures, au Jardin anglais.

Renseignements complémentaires sur www.brocante-neuchatel.ch

La Ville officielle

L'art de vivre en fleurs et en musique



L'inauguration du fleurissement de la rue Fleury s'est tenue jeudi 13 août écoulé en présence du directeur de l'urbanisme et de l'économie de la Ville, M. Olivier Arni, accompagné du président de la commission du développement économique du Conseil général, M. Christophe Schwarb, et du président de l'association des commerçants, Neuchâtel Centre, M. Patrick Goussard (de gauche à droite). Cette démarche concrétise la politique des autorités concernant la valorisation et le développement stratégique du centre-ville, ainsi que le programme politique 2014-2017, fort de sa devise « Art de vivre et innovation ».

CFF SA - Travaux d'entretien

En raison des travaux d'entretien de la voie au passage inférieur du Gibraltar, la rue est fermée au trafic jusqu'au 4 septembre 2015. De plus, des machines relativement bruyantes sont engagées dans cette opération, il n'est donc pas exclu que des nuisances sonores sont à craindre, de jour comme de nuit.

Espace des Solidarités

L'Espace des Solidarités est un lieu de vie pour personnes seules et/ou vivant des difficultés sociales, professionnelles ou financières. L'Espace des Solidarités développe diverses prestations - des repas à midi et diverses activités - destinées à aider les personnes à reprendre confiance en elles-mêmes, à entretenir ou renouer des contacts.

Ses objectifs prioritaires sont les suivants:

- accompagner des chômeurs et des bénéficiaires de l'aide sociale vers une réinsertion professionnelle et sociale, en lien étroit avec les partenaires sociaux;
- favoriser l'élaboration de projets individuels ainsi que des actions et des expériences collectives riches en échange et en solidarité;
- gagner le soutien de la population neuchâteloise en abordant les thèmes de l'exclusion et de la pauvreté.

Espace des Solidarités, rue Louis-Favre 1, tél. 032 721 11 16. Repas servis du lundi au vendredi de 12h15 à 12h30; ouvert du lundi au jeudi dès 9h30.

Echos

■ Mercredi 1^{er} juillet, MM Thomas Fachinetti, président de la Ville, et Olivier Arni, directeur de l'urbanisme, ont représenté le Conseil communal à l'occasion des 20 ans d'exploitation de la Maison des Halles.

■ Mardi 14 juillet, M^{me} Nicole Baur, vice-présidente du Conseil général, a représenté l'Autorité communale lors de la réception organisée à Genève par le Consulat général de France à l'occasion de la Fête nationale.

■ Vendredi 17 juillet, M. Fabio Bongiovanni, directeur des finances, a représenté le Conseil communal lors de l'apéritif offert au Péristyle de l'Hôtel de Ville pour le cours d'été de l'Institut de langue et de civilisation française de l'Université de Neuchâtel.

■ Vendredi 31 juillet, M. Jean Dessoulavy, membre du Bureau du Conseil général, a représenté l'Autorité communale lors de la Fête nationale à Engollon.

■ Le Conseil communal a adressé récemment ses vœux et félicitations à M^{mes} et MM. Elfriede et Gaston Froidevaux-Hatze, Marguerite et Jean-Marc Pignat-Favre, Geneviève et Claude Sandoz-Otheneret-Keller, Michèle et André Aubry-Bürki, Alida et Vincenzo Petrucci-Silvestri, Ingrid et Jacques Rychner-Berchtenbreiter, Simy et Charly Levrat-de Carvalho, Charlotte et Emil Staub-Oetterli, Pierrette et René Ulrich-Garmatter, Isabelle et Robert Mercier-Perret, Nicole et Jean-Jacques Kramer-Baudraz, Denise et Willy Garin-Riff, Alduina et Paul Willemin-Pizetti, Antonina et Carmelo Gallitano-Mortellaro, Yvonne et Filippo Bertoni-Latour, Josette et Michel Favre-Pellaton, Lyliane et Yves Piller-Paroz, Jagoda et Vlado Simunovic-Rako **à l'occasion de leur 50^e anniversaire de mariage,**

M^{mes} et MM. Evelina et René Schlatter-Castelluci, Christina et François Gacond-Berger, Arlette et Jacques Lesquereux-Rommel, Céleste et Joaquim Dos Santos Martins-Braga da Costa Martins, Yvette et Jacki Fauguel-Papaux, Carmela et Agostino Pirazzi-Piapi, Anne et Philippe de Pury-Béguin, Yvan et Monique Robert-Grandpierre-Fischer, Maria et Giuseppe Rapone-Iannetti **à l'occasion de leur 55^e anniversaire de mariage,**

M^{mes} et MM. Jeannine et Joseph Clerc-Bolle, Simone et François Petitpierre-Baudraz, Carmen et Roland Sandoz-Rieder, Jeannette et Gilbert Tavel-Pête **à l'occasion de leur 60^e anniversaire de mariage,**

M^{mes} et MM. Jeannine et Paul Brasey-Guérin, Jeannine et Louis Veillard-Dörfliger **à l'occasion de leur 65^e anniversaire de mariage,**

M^{me} Madelaine Hasler, à l'occasion de son 100^e anniversaire.

ainsi qu'à M^{me} Alice Puke, qui entre dans sa 103^e année.



Programme cinéma pour la semaine du 19 au 25 août 2015

Pour tous les cinémas, tél. 0900 900 920
(du réseau fixe Fr. 0,80/min).

APOLLO 1

VIVE LES VACANCES

1^{re} semaine. Age inconnu.
VF me au ma 16h, 20h45. VF me au ve, lu/ma 18h30.
VF ve/sa 23h.
De John Francis Daley.

LES MINIONS - 3D

8^e semaine. 6 ans sug. 6 ans.
VF me, sa/di 13h45.
Apollo 2, 2D: VF me au ma 15h45.
De Pierre Coffin.

LA FACE CACHÉE DE MARGO

2^e semaine. 10 ans sug. 12 ans.
VF sa/di 18h15.
Apollo 3: VF me, ve au ma 20h15. VO angl. s-t fr/all je 20h15.
De Jake Schreier.

UNE FAMILLE À LOUER

1^{re} semaine. 8 ans sug. 10 ans.
VF di 11h.
Studio: VF me au ma 15h30, 17h45, 20h15.
De Jean-Pierre Améris.

APOLLO 2

LA RAGE AU VENTRE

1^{re} semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF me, ve au lu 18h. VF me au ma 20h30. VF ve/sa 23h.
VO angl. s-t fr/all je, ma 18h.
De Antoine Fuqua.

LE PETIT PRINCE - 3D

4^e semaine. 6 ans sug. 10 ans.
VF me, sa/di 13h30.
Rex, 2D: VF me, sa/di 15h30.
De Mark Osborne.

AMY - THE GIRL BEHIND THE NAME

7^e semaine. 10 ans sug. 12 ans.
VO s-t fr di 10h45.
De Asif Kapadia

APOLLO 3

VICE-VERSA - 2D

10^e semaine. 6 ans sug. 10 ans.
VF me, sa/di 13h30. VF me au ma 15h45.
De Pete Docter.

MR KAPLAN

1^{re} semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VO esp s-t fr/all me au ma 18h.
De Alvaro Brechner.

LES 4 FANTASTIQUES

3^e semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VF ve/sa 22h45.
De Josh Trank.

LA FEMME AU TABLEAU

5^e semaine. 12 ans sug. 12 ans.
VO angl. s-t fr/all di 11h.
De Simon Curtis.

ARCADES

MISSION IMPOSSIBLE - ROGUE NATION

2^e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 14h30, 20h30.
VF me, ve au ma 17h30. VF ve/sa 23h15.
VO angl. s-t fr/all je 17h30.
De Christopher McQuarrie.

BIO

LA BELLE SAISON

1^{re} semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 16h, 20h30.
De Catherine Corsini.

COUP DE CHAUD

2^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 18h15.
De Raphael Jacoulot.

LES PROFS 2

8^e semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VF sa/di 14h.
De Pierre-François Martin-Laval.

REX

FLORIDE

1^{re} semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 18h, 20h30.
VF je/ve, lu/ma 15h30.
De Philippe Le Guay.

TED 2

3^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF ve/sa 23h.
De Seth MacFarlane.



L'instantané de Stefano Iori...



... un aubergiste prévoyant



Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé et ambulance: 144.



Hôpital Pourtalès et Maternité:

N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence:

tél. 032 720 30 30.

Viteos SA - électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Centre d'urgences psychiatriques (CUP) - 24h/24, 365 j/365, tél. 032 755 15 15.

Services publics

Espace des Solidarités (rue Louis-Favre 1), tél. 032 721 11 16, lieu d'accueil et de rencontres, repas servis de 12h15 à 12h30; ouvert du lundi au jeudi dès 8h30, activités dès 14h.

Femmes information et consultations juridiques (fbg de l'Hôpital 1) permanence du centre de liaison, tél. 032 724 40 55.

FRC - Conseil (fbg de l'Hôpital 1), fédération romande des consommateurs, mardi de 14h à 17h, tél. 032 724 40 55.

Groupe Sida Neuchâtel Peseux (Grand-Rue 18), permanence et secrétariat (test anonyme sur rendez-vous), tél. 032 737 73 37.

Information diabète (rue de la Paix 75, 2301 La Chaux-de-Fonds), secrétariat lu-ve de 14h à 17h, e-mail: andd@vtx.ch, www.andd.ch, tél. 032 913 13 55.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit. En cas d'absence, composer le N° 0848 134 134.

NOMAD maintien à domicile

Vous avez besoin d'aide et de soins à domicile pour vous-même ou un proche ? Vous cherchez des informations ? Adressez-vous au service d'Accueil, Liaison et Orientation de NOMAD (alo.nomad): T. +41 32 886 88 88 - jours ouvrables: 8h à 12h / 13h30 à 20h + samedi de 10h à 13h. Les équipes soignantes pour les habitants de Neuchâtel sont installées à Peseux et à Marin. Informations complémentaires sur: www.nomad-ne.ch.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le N° 0848 134 134.

Les services religieux

Paroisse réformée évangélique

Culte du dimanche 23 août 2015

Sud:

Collégiale: di 23.08, 10h, culte avec sainte cène, M^{me} D. Collaud.

Temple du Bas: Eglise ouverte du lundi au vendredi de 16h à 18h et le samedi de 11h à 13h. Présence et exposition «Pèlerinages - sur les chemins du sacré».

Nord:

Ermitage: di 23.08, 10h, culte avec sainte cène, baptême, M. C. Bacha. Chapelle ouverte tous les jours de 9h à 19h, pour le recueillement.

Est:

Maladière: di 23.08, 10h, culte avec sainte cène, M. C. Allemann.

Ouest:

Serrières: di 23.08, 10h, culte avec sainte cène, M^{me} Y. de Salis.

Portalès: di 23.08, 10h, célébration animée par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'Hôpital les 1^{er} et 3^e dimanche du mois.

Eglises catholiques romaines

Basilique Notre-Dame: sa 22.08 à 17h, messe en portugais; di 23.08 à 10h et à 18h, messes.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: di 23.08 à 10h30, messe.

Serrières, église Saint-Marc: sa 22.08 à 17h, messe; di 23.08 à 10h15, pas de messe en italien.

La Coudre, église Saint-Norbert: sa 22.08 à 18h30, messe; di 23.08 à 17h, messe en latin.

Chapelle de la Providence: di 23.08 à 11h30, messe en polonais.



Impressum

Editeur:

Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Rédaction:

Aline Botteron, journaliste
Anne Kybourg, journaliste

Illustration:

Stefano Iori, photographe

Secrétariat:

Carole Vanni, secrétaire de rédaction

Contact:

• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:

www.neuchatelville.ch

Mise en page:

Cathy Ecabert

Impression:

Imprimerie H. Messelier S.A., Neuchâtel

Tirage:

23'500 exemplaires

Publicité

groupe e



**VISITE
GRATUITE
29 – 30 AOÛT**
De 10h00 à 16h00

Ecomusée des Roues de l'Areuse
Participez à une visite guidée des centrales hydroélectriques de St-Sulpice et découvrez l'histoire industrielle du Val-de-Travers et les légendes de la région.

Information et réservation:
0840 40 40 30 ou
visite@groupe-e.ch



www.ecomusee.ch PARTAGEONS **PLUS** QUE L'ÉNERGIE

bls**Avis de travaux
durant la nuit**

Chers riverains de la ligne

**Sur le tronçon
Marin - Kerzers****durant du lundi, 24 août
samedi, 29 août 2015 et du
lundi, 31 août samedi,
5 septembre 2015****Travaux de la voie****seront exécutés.**

En raison du trafic ferroviaire durant la journée, les travaux ne peuvent se faire que pendant les heures creuses de la nuit. Les machines et les moyens d'alarme nécessaires à la sécurité du personnel émettent des bruits perceptibles.

Durant : entre 20.00 et 06.00 heures

Pour ces travaux les machines adéquates seront utilisées.

La BLS Netz AG prie les riverains de la ligne de bien vouloir l'excuser pour les nuisances occasionnées et les remercie de leur compréhension.

Pour les questions?

Annoncez-vous à BLS-Service de client du lundi au vendredi entre 07.00 et 19.00 heures.

Téléphone 058 327 31 32
Formulaire du contact sous
www.bls.ch/kundendienst

Meilleures salutations,

BLS SA

Infrastructure d'installations
District de la voie Mittelland

bls**Avis de travaux
durant la nuit**

Chers riverains de la ligne

**Sur le tronçon
Marin – St. Blaise****durant du lundi, 24 août –
samedi, 29 août 2015****Travaux de la voie****seront exécutés.**

En raison du trafic ferroviaire durant la journée, les travaux ne peuvent se faire que pendant les heures creuses de la nuit. Les machines et les moyens d'alarme nécessaires à la sécurité du personnel émettent des bruits perceptibles.

Durant: entre 20.00 et 06.00 heures

Pour ces travaux les machines adéquates seront utilisées.

La BLS Netz AG prie les riverains de la ligne de bien vouloir l'excuser pour les nuisances occasionnées et les remercie de leur compréhension.

Pour les questions?

Annoncez-vous à BLS-Service de client du lundi au vendredi entre 07.00 et 19.00 heures.

Téléphone 058 327 31 32
Formulaire du contact sous
www.bls.ch/kundendienst

Meilleures salutations,

BLS SA

Infrastructure installations
District de la voie Mittelland

Au  **de
la maison**



elexa
ELECTRICITE, TELEMATIQUE

*entre nous le courant passe...
depuis 1933...*

Quai Max-Petitpierre 42 Neuchâtel
Tél. 032 729 96 66 info@elexa.ch
Fax 032 729 96 69 www.elexa.ch (dépannage 24h/24)



Le CAN fête cette année ses 20 ans d'existence

Toujours frais et débordant d'énergie

Le Centre d'art de Neuchâtel célèbre cette année son 20^e anniversaire. Au fil des ans, il a su garder toute sa fraîcheur grâce à une structure de fonctionnement unique en Suisse. Association à but non lucratif, le CAN est régi par une équipe formée de quatre curateurs et de deux régisseurs, qui travaillent et prennent les décisions ensemble. Rencontre avec les curateurs Arthur de Pury (également directeur) et Martin Widmer.

Que représente ce 20^e anniversaire du CAN ?

Arthur de Pury : Un problème, dans le sens où l'aspect commémoratif de l'événement est en contradiction avec l'idée de l'art contemporain. Vouloir commémorer et l'acte de créer sont deux genres qui ne vont pas ensemble. Il s'agit néanmoins d'un bon prétexte pour l'exposition expérimentale de notre 20^e anniversaire (voir page 1). C'est également l'occasion de prendre un rythme différent, plus intense. Par ailleurs, on ne se sent pas rajeunir ! Face à ce constat, il y a tout de même une certaine satisfaction. Le CAN continue de se développer.

Martin Widmer : Une grande proportion d'institutions dédiées à l'art contemporain fêtent des anniversaires comme le CAN. Cela marque quelque chose, j'ai l'impression que l'art contemporain fête ses 20 ans. Cela me rappelle le temps où il n'y avait encore rien à Neuchâtel. Le CAN était l'un des tout premiers centres en Suisse romande. Cet anniversaire donne aussi l'occasion de prendre du recul sur la situation actuelle de l'art. Cela me fait penser à la Case à chocs ! A l'époque, l'émergence de cette salle de concert était un besoin pour la jeune génération. Aujourd'hui, je pense que l'on a besoin de salles d'art contemporain.

Comment l'institution a-t-elle évolué au cours de ces vingt années ?

A.P. : Nous avons eu la chance d'hériter d'un lieu avec un nom, une réputation et des locaux. C'était une situation idéale pour repartir et le repenser. Au niveau des artistes exposés, notre style est assez proche de celui des fondateurs. Par contre, nous avons une façon de faire et de développer qui est différente. Nous avons



L'équipe du CAN. De gauche à droite : Julian Thompson (régisseur), Sylvie Linder (régisseuse), Martin Widmer (curateur), Arthur de Pury (curateur et directeur), Marie Léa Zwalhen (curatrice), Marie Villemin (curatrice).

commencé par salarier en partie l'équipe. A l'époque, le salaire était de l'ordre de la survie, soit de 2'000 francs par mois. Nous avons fait énormément, et avec beaucoup de sérieux, pour d'une part agrandir l'équipe, et d'autre part augmenter les budgets. Notre politique est très associative. Nous sommes tous payés au même niveau. Seul le pourcentage peut varier. En plus de chacune de nos missions respectives, nous assumons aussi les tâches courantes. Nous prenons les décisions tous ensemble, notamment lorsqu'il s'agit de répartir les budgets. Nous concevons des expositions et publions à un rythme élevé. Ce type d'organisation est unique en Suisse !

M.W. : Je suis arrivé au CAN il y a trois ans, mais j'ai toujours suivi son évolution, déjà en tant qu'étudiant. On y travaille de manière tout à fait singulière : il y a un noyau de curateurs qui se divisent le travail. Nous avons tous plusieurs casquettes. On saute souvent d'un travail à l'autre. Cette approche curatoriale à quatre personnes est spécifique au CAN, mais ne nous empêche pas de bien nous entendre. Je tiens aussi à souligner que nous sommes une association et que nous fonctionnons comme tel. Nous ne sommes pas des fonctionnaires !

Quels sont les temps forts qui ont marqué cette période ?

A.P. : La question du fonctionnement est centrale. Grâce à cette structure, le CAN accorde toujours beau-

coup d'importance à ce qui est montré, et surtout à la façon de le montrer. L'art contemporain vit sur des questions toutes faites depuis trop longtemps. A mon sens, la question du contexte et la façon dont une exposition est lue et comprise sont des éléments essentiels. Je m'étonne qu'ils ne soient pas plus réfléchis.

M.W. : L'exposition des 20 ans du CAN permet de réunir plusieurs manières de faire. Plus l'art se démocratise, plus il y a de possibilités. Il y a toujours plus de centres d'art qui voient le jour. Chacun d'eux a des façons diverses de présenter des expositions. Mais c'est véritablement le contexte général qui a changé.

Qu'est-ce qui a changé plus exactement ?

A.P. : Nous sommes dans un contexte où toutes les villes veulent leur centre d'art. C'est une bonne chose, mais c'est aussi dangereux au niveau du sens. Cela soulève beaucoup d'interrogations : l'art est-il encore un lieu pour se poser des questions du fait qu'il s'institutionnalise ? Nous essayons de lutter contre cette institutionnalisation. A l'heure actuelle, les galeries se multiplient et il est possible de vivre de l'art. Quelque chose de contradictoire s'est mis en place.

Nous entretenons toujours des relations de confiance avec la Ville de Neuchâtel, qui nous subventionne. Le bâtiment qui abrite le CAN est vétuste. Le monte-charge devra notamment être remplacé. C'est un investissement

auquel la Ville a consenti. Nous menons des discussions régulières avec les autorités communales, qui souhaitent que l'on se développe. Rien n'est encore fait, mais des perspectives d'agrandissement pourraient se profiler. La situation évolue, de nouvelles questions se posent, et nous devons veiller à ne pas tendre vers l'institutionnalisation.

M.W. : Quand on avait 20 ans, on faisait du rock pour mettre en lumière certaines questions, dans un lieu non institutionnel. La nouvelle génération devra trouver d'autres manières de s'exprimer.

Quels sont les projets que vous avez envie de concrétiser dans les années à venir ?

M.W. : Si on regarde le programme du CAN, on voit qu'on essaye à chaque fois de développer de nouveaux concepts, de nouvelles manières de faire et divers contextes. «L'Hospice des Mille-Cuisses», notre dernière création, illustre bien cette volonté. Nous souhaitons changer les règles du jeu pour chaque nouveau projet.

A.P. : Ce renouvellement et cette énergie constituent notre fil rouge. Au départ, on apprend à faire des expositions. On peut cependant vite tomber dans des mécanismes. C'est pourquoi, le CAN ne cesse de se renouveler, et de chercher différentes manières de présenter ses expositions et d'utiliser le lieu. Ce n'est pas simple, il faut toujours pousser le jeu plus loin. Plus on développe de nouvelles manières, plus les réflexions deviennent compliquées.

Que souhaitez-vous au CAN pour les vingt prochaines années ?

M.W. : Qu'il puisse toujours continuer à être un lieu vivant et expérimental, qui prenne des risques ! Il ne faudrait pas qu'il tende vers une institutionnalisation. Même si j'espère que le lieu perdure, je ne souhaite pas le voir trop se solidifier. C'est un peu paradoxal.

A.P. : Les gens et l'équipe devront changer, mais il faut que le lieu survive. Tant que l'énergie et le renouvellement sont là, le CAN doit persister. Si cela venait à changer, alors il faudrait peut-être qu'il disparaisse pour laisser la place.

Anne Kybourg